

Saint-Denis, le 28 août 2012

Philippe TERCÉ, IA-IPR de SVT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aux
Professeurs de SVT sous couvert de leurs
Chefs d'établissement

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

02 62 48 11 69

Fax

02 62 48 11 90

Courriel

Philippe.terce

@ac-reunion.fr

24, Avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex9
Ile de La Réunion

Objet : Lettre de rentrée 2012-2013

Site internet
www.ac-reunion.fr

Cher(e)s collègues,

Je vous souhaite une bonne rentrée pour cette nouvelle année scolaire ainsi que la bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent dans l'Académie, néo-titulaires, et autres collègues nouvellement en poste. Nous aurons tous à cœur de leur fournir le meilleur accueil, de les aider à trouver leurs repères et de leur faire partager notre expérience.

Le collège est plus que jamais envisagé dans la continuité de l'école primaire : l'acquisition des compétences du socle commun devra constituer localement la préoccupation principale de la liaison école/collège.

Le site « Eduscol » a été rénové, vous trouverez au cours de l'année des ressources complémentaires utiles à la mise en œuvre de votre enseignement sur <http://eduscol.education.fr/>

Dans les annexes qui suivent vous trouverez des liens qui vous permettront d'accéder directement aux ressources citées (en faisant CTRL + clic)

Bien cordialement

Philippe TERCÉ

ANNEXES

Réalisations des programmes

LES PROGRAMMES du collège (BO spécial n°6 du 28 août 2008) :

http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/9/Programme_SVT_33529.pdf

Les **documents ressources** sont disponibles à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/D0018/ressources.htm>

LE SOCLE COMMUN

Les **grilles de référence** :

<http://eduscol.education.fr/pid25572-cid53126/grilles-de-references-socle-commun.html>

Des **"outils"** :

<http://eduscol.education.fr/cid52432/outils-pour-l-evaluation-des-competences.html>

Les ressources académiques :

Banque de taches complexes : <http://svt.ac-reunion.fr/>

Plan Sciences :

La circulaire n° 2011-038 du 4 mars 2011 relative à « *Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l'École* », invite les collèges à construire et développer des projets collectifs de sciences et de technologies, à l'échelle de la classe ou du collège, avec le souci de la transversalité, de l'interdisciplinarité et du partenariat avec les acteurs du monde scientifique et technologique ainsi qu'avec les associations.

Le concours « C'Génial Collège » pour l'année 2012-2013

Ce concours vise à récompenser avec l'aide du dispositif ministériel « Sciences à l'École » et avec le soutien de la fondation C'Génial, les projets constitués par des collégiens dans le champ des disciplines scientifiques et technologiques. La participation des élèves à ce concours contribue à la mise en œuvre du socle (pilier 3 et pilier 7) La production doit être réalisée de manière collective par les élèves.

Organisation du concours « C'Génial Collège » pour l'année 2012-2013

L'inscription au concours s'effectue cette année en ligne pour simplifier les démarches administratives et ce jusqu'au **16 novembre** .

voici l'adresse:

<http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/college-2013/inscription-college-2013.html>

Toutes les informations nécessaires sont consultables sur le site.

Mme Benosa se tient à votre disposition pour tout complément d'informations :

aurore.benosa@ac-reunion.fr

Sécurité et bonnes pratiques au laboratoire de SVT :

Je vous rappelle les adresses des deux sites consacrés à la sécurité en SVT :

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/index.htm

http://eduscol.education.fr/D1018/ressources_academiques.htm

TICE

Le site académique disciplinaire et le site EDD

M. Eric Faritiet, eric.faritiet@ac-reunion.fr, s'occupe de la gestion des deux sites

M. Laurent His, laurent.his@ac-reunion.fr est toujours votre conseiller TICE pour les SVT.

Le courrier électronique est envoyé à tous les professeurs de l'académie sur la liste ac-reunion.fr.

Pour activer cette adresse, il vous suffit d'aller sur le site : <http://webmail.ac-reunion.fr/>

De taper votre NUMEN et votre date de naissance puis quand le compte est ouvert, aller sur options à droite de l'écran, puis Sur paramètres à gauche de l'écran et enfin activer la fonction transfert de message en écrivant l'adresse où vous souhaitez que vos messages soient envoyés automatiquement.

Sensibilisation au don d'organes et de tissus dans les lycées

les coordinations hospitalières des 2 sites du CHU de la Réunion sont à votre disposition pour non seulement sensibiliser les élèves concernés par le don d'organes, mais aussi pour délivrer une information sur ce sujet aux enseignants qui le souhaiteraient.

* Réanimation Polyvalente CHU site GHSR

marie-pierre.cresta@chu-reunion.fr

tel: 02 62 35 93 74

fax: 02 62 35 92 45

* Agence de la biomédecine

Direction du prélèvement et de la greffe, des organes et tissus (DPGOT)

SRA Sud-Est/Océan Indien

mariepierre.cresta@biomedecine.fr

tel: 06 92 34 99 83